



# LE PETIT BOISSILLON - DÉCEMBRE 2016



## Conseil Municipal Junior



Mercredi 30 novembre, la municipalité de Boissy le Cutté organisait une sortie qui devait faire date dans le mandat de nos conseillers juniors.

La visite de l'Assemblée Nationale faisait partie des projets que nous voulions mettre en place pour nos jeunes élus. Ce fut chose faite, grâce à l'aimable participation de Mr Franck MARLIN, député de l'Essonne, qui nous invitait à découvrir ce magnifique endroit.

Les jeunes conseillers, accompagnés pour l'occasion d'un parent, ainsi que de quelques membres de l'équipe municipale se rendaient Quai d'Orsay à Paris.

Le Palais Bourbon, dont la construction débuta en 1722, fut autrefois la résidence de Louise Françoise de Bourbon, fille légitime de Louis XIV et de Madame de Montespan.

Cet édifice qui accueille la Chambre des Députés est contigu à l'Hôtel de Lassay, actuelle résidence du Président de l'Assemblée Nationale.

Accompagnés d'un guide, nous découvrons ces lieux chargés d'histoire, de la Salle des Pas-Perdus aux salons ornés de

fresques, en passant par l'Hémicycle dans lequel nous avons pu assister à un débat sur la proposition de loi visant à promouvoir l'enseignement des langues régionales. Nous découvrons ensuite la bibliothèque du Palais Bourbon, longue de soixante-dix mètres, au plafond décoré par Eugène Delacroix, qui abrite entre autres précieux ouvrages, le premier manuscrit de la Marseillaise.

Cette journée, agrémentée d'une petite excursion en bus à la découverte de notre capitale, aura ravi petits et grands.

FABRICE AUCOULON



La nouvelle de la disparition brutale de M. REINE, gérant du café-restaurant « le fer à cheval » a ému les membres de la municipalité.

Nous pensons à son épouse, ses enfants et petits-enfants et leur adressons toute notre sympathie et nos pensées les plus sincères.

## Commémoration du 11 Novembre 2016

Comme chaque année le 11 Novembre est synonyme de souvenir, de recueillement mais également de devoir pour honorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour la paix.

La paix et la liberté sont des héritages fragiles et il est de notre devoir de les préserver.

Alors comme chaque 11 Novembre, nous avons accompli notre devoir de mémoire car nous sommes les gardiens du souvenir et nous nous devons de faire passer cette période de notre Histoire aux jeunes générations.

Parce que la paix ne dépend que de nous.

S. SECHET





## Repas du nouvel an

Cette année, le repas de la ST SYLVESTRE a dû être annulé faute de participants. Nous comptons sur 50 personnes mais il n'y a eu que 30 inscrits !



## Bibliothèque municipale

La bibliothèque de notre village est animée par des bénévoles qui interviennent auprès des écoles maternelle et élémentaire pour des lectures.

Si vous disposez d'un peu de temps et souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles, déposez votre candidature au Secrétariat de la Mairie.



## Ouverture d'un Point Conseil Budget dans l'Essonne.

**L'Union départementale des associations familiales propose un nouveau service pour informer, prévenir et accompagner les personnes en difficulté budgétaire : le PCB - Point Conseil Budget Essonne.**

Le PCB s'adresse à **tout public** et en particulier :

- aux jeunes qui débutent dans leur premier emploi ou s'installent dans leur premier logement ;
- aux salariés qui se sont laissés dépasser par le système des cartes de crédit ou victimes d'un accident de la vie (divorce, maladie, décès) ;
- aux personnes rencontrant des difficultés financières ;
- à ceux qui ont du mal à anticiper le passage à la retraite (un virage financièrement difficile pour beaucoup) ;
- aux familles qui ont un projet de vie coûteux qui nécessite de savoir maîtriser son budget ;
- aux personnes qui ont une méconnaissance de leurs droits.

**Vous avez la possibilité de nous contacter :**

- par téléphone au 01 60 91 30 30 ;
- par mail : [pcb1@udaf91.fr](mailto:pcb1@udaf91.fr).

**Un professionnel vous accueillera sur rendez-vous** dans nos locaux à Evry ou lors d'une permanence au plus proche de votre domicile. Nous vous assurerons **un suivi individualisé, gratuit et confidentiel.**

Depuis plus de 50 ans, l'Union départementale des associations familiales de l'Essonne (Udaf 91) accompagne, représente et défend les familles et les personnes vulnérables du département.

## Un nouveau membre au Conseil Municipal

Suite à la disparition de Paule Masson, un nouveau membre a rejoint le Conseil Municipal.

Christophe Vauthier, le suivant sur la liste de la majorité municipale, a donc remplacé Paule comme conseiller.

Bienvenue à lui !



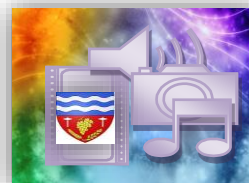
## La solidarité à Boissy...

Nous pouvons tous à un moment ou à un autre de notre vie rencontrer des difficultés financières : la perte d'un emploi, un logement mal isolé avec de grosses factures de chauffage, une séparation, les études d'un enfant à financer...

Il faut alors trouver des solutions pour bénéficier d'une aide ponctuelle, le Centre Communal d'Action Sociale de Boissy le Cutté peut être l'une des organisations susceptible de vous apporter un soutien financier ponctuel (sous réserve de répondre aux critères) ou de vous orienter vers un organisme compétent.

Vous pouvez prendre contact par l'intermédiaire de la mairie.

ANNE OLIVIER



## Comité des fêtes

Un appel à candidature pour renforcer l'équipe du comité des fêtes est ouvert. Toutes les personnes qui désirent participer au comité des fêtes pour animer la vie du village sont invitées à déposer leur demande par courrier.

2 postes sont à pourvoir, les demandes seront examinées par les membres élus de la Commission Loisirs et Culture.

## Erratum

Un précédent bulletin municipal vous annonçait la **mise à disposition des Boissillons d'une benne à encombrants** lors de la journée du Lundi 5 Juin, cette opération aura finalement lieu le **Samedi 3 Juin.**

A noter dans vos tablettes !





## Nouvelle gouvernance à la CCEJR, du changement pour Boissy ?

Suite à la démission du président de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde, CHRISTIAN RAGU, une nouvelle gouvernance a été élue.

Nous avons d'ores et déjà reçu en mairie le nouveau Président J. MARC FOUCHER (maire de Villeconin), ainsi que la vice-présidente à l'enfance et la Jeunesse (CHRISTINE DUBOIS) et le Directeur Général des Services (BERNARD DEMOREL) pour faire un état des lieux des relations entre Boissy et la CCEJR.

Relations qui jusque-là n'étaient pas au beau fixe puisque Boissy avait voté en Conseil Municipal sa sortie de la Communauté de Communes.

Ils ont tenu à nous présenter les nouvelles lignes directrices qui vont être mises en œuvre à la Communauté de Communes et il faut bien reconnaître qu'elles sont bien plus en adéquation avec les idées que se faisait Boissy du fonctionnement d'une Communauté de Communes que celles qui étaient appliquées par la précédente équipe dirigeante.

La nouvelle équipe semble animée de bien meilleures intentions que la précédente et partage avec les élus de Boissy l'envie de renouer le contact. La décision de Boissy de sortir de la CCEJR n'est toujours pas annulée mais le transfert vers la nouvelle Communauté de Communes n'étant pas encore effectif, il nous reste quelques mois pour échanger de nouvelles idées et avancer sur des projets mis en sommeil jusqu'à présent.

Le prochain journal de la Communauté de Communes (attendu comme tous les ans en Janvier) devrait vous en apprendre plus sur les nouvelles orientations de la CCEJR et vous aurez bien sûr plus d'informations dans les prochaines éditions des journaux municipaux de Boissy.

JEAN-MICHEL DUMAZERT

## La Caravane de BABYCHOU

Venez rencontrer Stéphanie, la créatrice de ce commerce ambulante qui vous accueillera à son bord, à partir du 11 janvier 2017. Créé par une maman pour les mamans, ce concept innovant permet d'offrir une véritable proximité avec les futures et jeunes mamans par le biais d'une gamme d'articles spécialisés de l'univers du bébé, de la puériculture et du textile pour enfant et bébé, à des prix très accessibles. La livraison à domicile est possible et gratuite, alors profitez-en pour faire et vous faire plaisir ! Des animations avec de jeunes créateurs (qui feront connaître leur collection en avant-première) et spécialistes de la petite enfance et du bien-être sont envisagées, alors rendez-vous dès le 11 janvier 2017 sur la place de l'église. La caravane de Babychou sera présente le mercredi, tous les 15 jours (semaine paires).

JURGEN ALLEAUME



Crée par une maman pour les mamans.  
Grandes marques et créations artisanales.

babychoudiffusion.com

GRATUITS \* GRATUITS \* GRATUITS \* GRATUITS \* GRATUITS \* GRATUITS \* GRATUITS \* GRATUITS \* GRATUITS \* GRATUITS \* GRATUITS \* GRATUITS \* GRATUITS \* GRATUITS \*

Notre boutique ambulante

La Caravane de Babychou

futures mamans  
vêtements de grossesse  
bijoux  
bolos  
lingerie

naissance & cadeaux  
accessoires  
bavoirs  
doudous  
trousseaux de maternité  
éveil

nos coordonnées  
Tel.: 06 63 19 98 17  
E-mail: babychou2012@yahoo.fr  
34 avenue de Béchevret  
91790 BOISSY-SOUS-ST YON  
Scannez et découvrez !

Suivez-nous sur :

babychoudiffusion.com

## Des ampoules gratuites !



Les ménages modestes peuvent s'équiper gratuitement en ampoules LED ! Il suffit d'aller sur des sites spécialisés comme [www.ampoulesgratuites.fr](http://www.ampoulesgratuites.fr) pour commander en quelques clics un pack d'ampoules économes en énergie après avoir renseigné ses références fiscales (N° de déclarant et N° de référence de l'avis d'imposition). Les ampoules LED sont celles qui consomment le moins (jusqu'à 10 fois moins qu'une ampoule à incandescence) pour un éclairage immédiat et efficace.



Quatre références sont proposées en fonction du culot de l'ampoule (E14, E27, B22 et GU10) et il n'y a pas de frais d'envoi !



Ces ampoules LED sont subventionnées par les Certificats d'Economies d'Énergie. Depuis la loi pour la transition énergétique et la croissance verte, le montant de cette subvention varie en fonction de critères de revenus.



Environ 1 ménage sur 3 peut bénéficier d'ampoules totalement subventionnées et donc gratuites. Tous les autres ménages bénéficient d'une subvention partielle. Pour une gratuité totale, le revenu fiscal de référence (avis d'imposition de 2016 sur les revenus de 2015) ne devra pas dépasser 24 107€ pour un foyer d'1 personne, 35 382€ pour deux personnes, 42 495€ pour trois personnes ou 49 620€ pour 4 personnes.

Il est possible de recevoir (cf conditions de ressources ci-dessus) un pack (à composer vous-même) de 5 ampoules LED gratuites, un pack de 15 ampoules pour 1€ ou un pack de 25 ampoules pour 2€. Cette offre est valable jusqu'à la fin de l'année. Attention, il faut cependant compter un délai de 2 à 3 mois avant de recevoir ses ampoules.

Types d'ampoules disponibles : E27 9W/806 lumens (équivalent 60W), E14 5W/470 lumens (équivalent 40W), B22 9W/806 lumens (équivalent 60W), GU15 7W/550 lumens (équivalent 50W).

JEAN-MICHEL DUMAZERT



### Campagne de recensement 2017

La campagne de recensement de l'Insee se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.

Un agent recenseur, qui sera porteur d'une carte tricolore, sera chargé du recensement.

Acte civique et obligatoire, le recensement permet de recueillir des informations indispensables sur l'évolution démographique, sociale et économique. Les habitants sont donc tenus de répondre au questionnaire strictement confidentiel qui leur sera soumis, et que seul l'Insee (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques) est habilité à exploiter.

Pour y répondre, plusieurs choix leurs seront offerts : soit par internet, grâce à un code confidentiel qui leur sera donné par l'agent recenseur; soit remplir le formulaire papier qu'ils pourront remettre dûment complété à l'agent recenseur en convenant avec lui d'un nouveau rendez-vous ; soit remplir le formulaire en compagnie de l'agent.

L'enquête sera réalisée par  
2 agents recenseurs :



Mme Nelly BARREAU  
et

Mlle Célia LE BOT - MAGNIN



### Accueil Centre de Loisirs Vacances de Noel

Une navette est mise à disposition des familles qui en auront fait la demande (obligatoire) par le biais d'une pré-inscription. Un formulaire est en ligne pour les familles désirant utiliser la navette entre Boissy le Cutté et Bouray sur Juine.

Le lien est le suivant :

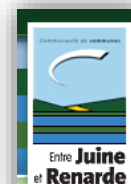
<http://directionenfance.wixsite.com/accueils-de-loisirs-/inscription>

Les parents auront également la possibilité de ramener leur(s) enfant(s) directement sur l'accueil de loisirs de Bouray-sur-Juine:

#### Accueil de loisirs de Bouray-sur-Juine

11 bis rue de Bretagne  
91850 BOURAY-SUR-JUINE  
**01.60.80.90.70**

**Horaires d'ouverture/fermeture**  
7h à 19h



#### Agenda :

Vœux du maire : 21 Janvier 2017 (11H45).

Fermetures :

Mairie : Fermeture le 24 décembre 2016 et le 2 janvier 2017

Agence postale : Fermeture les 23 - 24 décembre toute la journée, le 27 décembre 2016 matin et le 3 janvier 2017.

# Joyeux Noël